



10 MOYENS POUR AIDER À PROTÉGER VOTRE ENFANT D'UN ABUS SEXUEL

1. Enseignez à vos enfants les différentes parties du corps. Si vous êtes inconfortables de le faire, consultez un libraire et demandez des suggestions de livres ou de brochures que votre enfant peut lire.
2. Aussitôt que votre enfant est assez vieux et n'est plus sous votre constante supervision, l'éduquer à des mesures préventives. Ne faites pas l'autruche en disant simplement «ne parle pas aux étrangers.» Souvenez-vous que la plupart des abus sexuels sont généralement faits par des membres proches de la famille, des gens que les enfants connaissent et qui ne sont pas de parfaits étrangers.
3. Enseignez à votre enfant qu'il ou elle a le droit de dire «NON». Vous avez aussi le même droit. Un enfant ne devrait jamais être soumis par un adulte aux caresses, ou tout autre comportement qu'il n'aime pas.
4. Respectez les réactions intuitives de votre enfant. La phrase : « Je n'aime plus mon professeur de piano » peut vouloir dire quelque chose d'important. Apprenez à être attentif.
5. Imaginez des jeux de rôle dans lesquels votre enfant apprendra à réagir en cas d'urgence ; «Que ferais-tu si tu étais seul à la maison et que tout à coup ton chat semblait malade? » « Que ferais-tu si tu avais perdu tes bottes à l'école et qu'il neigeait dehors?» « Que ferais-tu si un adulte te demandait de toucher à son pénis? »
6. Dites à votre enfant qu'un adulte qui n'a rien à cacher ne lui demandera jamais de garder un secret (à moins) que ce soit quelque chose de bien compris comme une fête-surprise. Utilisez des exemples concrets : «Si un voisin t'offre des bonbons, si un étranger te demande de l'aider à trouver son chien, ou si une personne au magasin du coin te demande de passer par la porte arrière, » lui apprendre à vous demander d'abord la permission.
7. Observez le comportement de votre enfant. Vous pouvez ainsi remarquer quelques signes. Les enfants victimes d'inceste deviennent souvent très agressifs et négligent leurs travaux scolaires. Vous remarquerez aussi des efforts délibérés de la part de l'enfant pour attirer votre attention sur ce qui se produit dans leur vie.
8. En décrivant les abus sexuels, utilisez des termes clairs et concrets que votre enfant comprend bien. Utilisez les expressions telles que : « Touchez ma vulve » ou « a demandé de toucher son pénis ». Utilisez d'autres expressions correspondant aux situations que l'enfant a de la difficulté à verbaliser : « baisers et caresses que tu peux trouver désagréables » ou « te demande d'enlever tes vêtements ».
9. Si votre enfant vous dit qu'il ou elle est victime d'abus sexuels, ne perdez pas votre sang froid. Gardez votre réaction sous contrôle. Un enfant qui est sensible pourrait devenir alarmé ou inquiet et avoir peur de causer des ennuis à l'assaillant, s'il ou elle vous voit très fâché. Faites-le gentiment. Demandez à l'enfant plus de détails. Rassurez-le en lui disant: « Je suis contente que tu me l'aies dit » ou « ce n'est pas de ta faute ». « Je vais t'aider. » « Je suis fière de toi. »
10. Vous pouvez demander de protéger votre enfant d'une publicité déplaisante ou des inconforts ou désagréments dus aux questionnements lors des rapports de police, des apparitions à la cour etc... Cependant, rappelez-vous que si vous permettez à l'assaillant d'échapper à la justice, vous permettrez probablement à un ou plusieurs autres enfants d'être soumis aux mêmes expériences. Les abuseurs d'enfants sont souvent des récidivistes.